

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Mise en conformité électrique de 7 bâtiments communaux
Bâtiment : MAIRIE ANNEXE

OBJET :

Le titulaire devra la mise en conformité électrique du bâtiment, le changement des convecteurs électriques existants ainsi que des blocs secours.

Les installations seront posées en apparent pour les rajouts ou en encastré dans le cas de changement d'appareillage existant.

Appareillage prévu type MOSAIC LEGRAND

Après démontage de l'installation existante, remise aux normes de l'installation électrique avec mise en place d'un nouveau tableau de distribution comprenant les protections différentielles, divisionnaires et la télécommande des blocs secours.

Création de lignes courant fort et courant faible (informatique) sous goulottes et fourniture et pose des appareillages lumineux (PC, SA, et blocs secours).

Fourniture et pose de panneaux rayonnants de type AUREA.

Amélioration de l'éclairage de la cage d'escalier afin d'obtenir les 150 Lux règlementaire au sol.

Essai, mise en service.

Conformément au rapport de diagnostic et accessibilité handicapés du bureau APAVE, la prestation du renforcement de l'éclairage de l'escalier est demandée.